



Malvina SAIGET

Art-thérapeute RNCP

Déléguée L.P.A.T Ile-et-vilaine

✉ saiget35@gmail.com

☎ 07 72 07 93 26

🌐 www.artherapie.levillage.org

▮ DÉLÉGATION ILLE-ET-VILAINE

MALVINA SAIGET, art-thérapeute RNCP

Dans un premier temps, ouvrir une délégation en Ile-Et-Vilaine peut permettre de tisser des liens entre les différents acteurs régionaux du champ médico-social tel que les professionnels exerçants en libéral comme en institution, les associations, CDAS... Réunir et promouvoir l'Art-thérapie dans ma région, c'est ouvrir ce possible de rencontrer, échanger, écouter et entendre pour agir et faire reconnaître ce métier peu-éthique dans le respect du code de déontologie de la Ligue. C'est aussi permettre d'être en recherche continue sur les axes de travail singuliers à ma belle région et de cheminer collectivement pour une clinique du sujet.

Parallèlement, collaborer avec les différentes délégations de la Ligue et donc l'ensemble de ses adhérents afin de travailler le thème annuel de la Ligue, permettant ainsi d'avoir une approche clinique plus nationale. En effet, les facteurs économiques, sociaux et culturels n'étant pas les mêmes d'une région à l'autre, je trouve très intéressant de pouvoir échanger sur les différentes cliniques que cela peut engendrer.

Dans un second temps, ouvrir une délégation permet de bien dire et faire entendre l'Art-thérapie en Ile-Et-Vilaine. Ayant prospecté, échangé, rencontré différents professionnels travaillant en institution et/ou en libéral (écoles, hôpitaux, centre sociaux, mairie, médecins...), deux choses m'invitent à ouvrir une délégation :

La première concerne les différentes pratiques art-thérapeutiques reconnues ou non dans ma région (et ailleurs) et la confusion que cela entraîne avec d'autres pratiques comme la médiation artistique, l'activité artistique, les pratiques de bien-être et j'en passe.

Mettre un point d'honneur à bien dire l'Art-thérapie et essayer de dégager sa pratique de ces clichés artistiques. Ouvrir à ce que l'Art-thérapie soit entendu par le plus grand nombre comme une pratique « vers un mieux-être » et non « de bien-être ».

La seconde concerne le peu de praticien en institutions. Cela m'interroge. Pourquoi ? Il me semble important de présenter l'Art-thérapie comme une pratique d'accompagnement vers un mieux-être pour le sujet en institution. Une pratique certes différente mais complémentaire à celles qui y sont déjà présentes. Une pratique qui se doit d'être supervisée et cadrée par un code de déontologie et une éthique. Il me semble important de travailler dans ce sens.

Pour terminer, il me semble que l'ouverture d'une délégation en Ille-Et-Vilaine appuierait, soutiendrait le travail et l'investissement des autres délégations de la LPAT. Je conclurais par ce proverbe Africain, je cite :

«Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.»

Pour ce faire, je vous invite à rejoindre le groupe Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/LPAT.DELEGATION.ILLEETVILAINE/>

